

LA VILLA CHARVOT

TRANSFORMATION D'UN PAVILLON COMMUNAL

Chêne-Bougeries - GE

Maitre de l'ouvrage

Ville de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries

Entreprise générale

Marti Construction SA
Chemin d'Entre-Bois 29
1018 Lausanne

Architectes

Honegger-Müller Architectes SA
Pascal Hüni architectes Sàrl
Avenue de la Praille 55
1227 Carouge

Ingénieurs civils

B. Ott & C. Uldry Sàrl
Avenue Adrien-Jeandin 31
1226 Thônex

Bureaux techniques

Electricité:
Pierre Del Bon SA
Chemin des Flombards 6
1224 Chêne-Bougeries

CVS:

Réalisations Thermiques Sàrl
Avenue de Choiseul 21
1290 Versoix

Géotechnique:

sbing SA
Rue Joseph-Girard 18
1227 Carouge

Architecte paysagiste:

Créati'Vert Paysage
Chemin des Grands-Buissons 34
1233 Bernex

Géomètre

Adrien Küpfér
Rue des Gares 11
1201 Genève

Coordonnées

Route du Vallon 8bis
1224 Chêne-Bougeries

Conception: 2008 - 2009

Réalisation: 2009 - 2010

**HISTORIQUE / SITUATION**

Une réhabilitation sur concours. Édifié en 1910, le corps bas du bâtiment est à l'époque un "Établissement pour névropathes" tenu par le Dr Charvot. Environ dix ans plus tard, la partie qui comporte une tour, abritant un logement, est adjointe au pavillon. Au fil des années et des transformations, la construction propose des locaux peu propices à une réhabilitation et demeure inoccupée, à l'exception de l'aile Sud.

Avec l'augmentation des effectifs des services publics de Chêne-Bougeries, la Commune lance en 2008 une procédure de concours sur invitation afin de transformer la villa Charvot, située à proximité directe de la Mairie et de ses annexes. Construite dans le Parc Stagni qui forme, jusqu'au début du 19ème siècle une propriété de 34'000 m², la villa Charvot fait partie d'un ensemble pavillonnaire formé par les constructions communales.

La proposition des architectes de maintenir l'intégralité de l'enveloppe du bâtiment existant en respectant l'unité phraséologique des bâtisses environnantes et de réorganiser l'espace et les accès de façon rationnelle en tirant parti des systèmes préexistants, séduit le jury.

PROJET / PROGRAMME**Seul l'escalier central marque une intervention contemporaine.**

Si l'enveloppe n'enregistre pas de modifications majeures, la toiture, nettoyée des cheminées et autres excroissances ajoutées au fur et à mesure des transformations du 20ème siècle, retrouve sa pureté initiale. Des tabatières, identiques à l'existant, sont ajoutées sur les plans de toiture Nord-Ouest afin d'apporter de la lumière naturelle. Seule la façade arrière subit une modification cosmétique liée à l'utilisation des locaux, une plate-forme d'accès comprenant une petite terrasse pour la cafétéria y est adjointe, ainsi qu'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Le système de distribution horizontal préexistant, désorganisé par les transformations successives, est remis en valeur. Reliant les deux ailes de bâtiment, il est réhabilité en tant qu'axe principal. L'ancien escalier ne pouvant être mis aux normes incendie, et sa position ne permettant pas une circulation optimale vers l'ensemble des locaux, un nouvel escalier est créé au centre de cet espace reliant les deux ailes du bâtiment, devant l'entrée principale. La cage de l'escalier central devient l'intervention spatiale majeure du projet et matérialise clairement un traitement contemporain. Les surfaces utiles des ailes Nord et Sud restent peu touchées en dehors de certains galandages.



Avant travaux





Une réfection des parquets et des boiseries originales est réalisée. Le programme contenu dans le cahier des charges de la commune a été intégré dans la volumétrie existante. Au sous-sol sont installés des locaux techniques usuels ainsi que des locaux d'archives en condition climatique contrôlée.

Le vide sanitaire situé sous l'aile Nord est repris, en sous-cœuvre, pour créer des surfaces d'archivage additionnelles, travaux rendus singulièrement complexes par la présence d'une nappe phréatique locale. Au rez, se trouvent le hall d'entrée qui conduit aux diverses surfaces administratives, la cafétéria, les bureaux de la sécurité municipale, des affaires culturelles, et de l'archiviste. Au premier étage sont installés les services techniques communaux et au deuxième étage, un local ne nécessitant pas la lumière du jour direct est aménagé dans

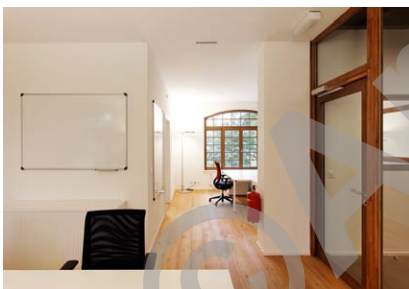
les combles de l'aile Nord. La particularité technique de l'intervention sur cet ouvrage a consisté à intégrer tout le CVSRE dans les différentes compositions constructives afin de le rendre invisible. Le chauffage à distance, branché sur une centrale à bois, ainsi que la totalité du concept énergétique ont valu au pavillon restauré le label Minergie souhaité par la Ville de Chêne-Bougeries.

Photos

Restaurée et transformée, la villa retrouve une seconde vie et exprime ses qualités architecturales.

CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de planchers :	821 m ²
Emprise au rez :	308 m ²
Volume SIA :	2'325 m ³
Coût total (TTC) :	3'179'716.-
Coût m ³ SIA (CFC 2) :	1'368.-



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Béton armé - Maçonnerie
MARTI Construction SA
1217 Meyrin

Ferblanterie couverture
MACULLO SA
1227 Les Acacias

Traitement pierre naturelle
BAERLOCHER H. SA
1227 Les Acacias

Crépiage de façades
Léonardo BUZZURRO SA
1762 Givisiez

Menuiserie extérieure
NORBA SA
1227 Les Acacias

Sanitaire
TAPERNOUX SA
1233 Bernex

Chauffage/ventilation
CLIMAT-CONFORT
1228 Plan-les-Ouates

LEIGGENER Energies SA
1207 Genève

Electricité
DEL BON Pierre SA
1224 Chêne-Bougeries

Obturation coupe feu
FIRE System SA
1227 Les Acacias

Détection incendie / sécurité
SECURITON SA
1205 Genève

Plâtrerie - plafonds plâtre
Traitement des surfaces intérieures
SDR Sahiti
1225 Chêne-Bourg

Chapes mortier de ciment
LAÏK SA
1072 Forel

Chapes sèches
REMUND Holzbau AG
3150 Schwarzenburg

Ascenseur
MENETREY Ascenseurs SA
1680 Romont

Vitrage intérieurs spéciaux
RWD Schlatter AG
1800 Vevey

Carrelage
ISENI Carrelage
1820 Montreux

Revêtement parquet bois
HKM SA
1213 Petit-Lancy

Chape ciment cirée
WEISS+APPETITO SA
1024 Ecublens

Construction métallique
COMETALLO Sarl
1029 Villars-Ste-Croix

Cuisiniste
CYR Cuisines Yves RODIN
1745 Lentigny